

## Les mystères de l'autocombustion humaine enfin expliqués



*Antoine Bagady, biostatisticien au CNRS et expert judiciaire, anime une conférence-débat ce lundi 20 avril à 17 heures au campus du Moufia (Amphi Lacaussade) à Saint-Denis, sur le thème : “Autocombustions humaines, réalité biophysique ou mystère paranormal”.*

**Antoine Bagady, en tant que scientifique et référent auprès de la justice, qu'est-ce qu'une autocombustion humaine ?**

“On parle d'autocombustion humaine lorsque l'on découvre un corps massivement carbonisé et réduit en cendres, sans incendie réel autour. Seules quelques extrémités du corps sont épargnées, en général toujours celles qui ne sont pas recouvertes de vêtement.

**Ce phénomène est-il fréquent ?**

La littérature spécialisée regorge de récits historiques. De nos jours, cinquante cas sont répertoriés chaque année dans le monde, dont environs deux en France. Selon les agents de la police scientifique et technique de La Réunion, aucune autocombustion humaine n'est à déplorer sur l'île. Mais les experts se renseignent de plus en plus sur le sujet afin de pouvoir être plus réactifs le jour où il s'en produira une.

**Les croyances populaires parlent plutôt de combustion spontanée et ouvrent la porte à tous les fantasmes paranormaux. Qu'en pensez-vous ?**

Depuis trois siècles, les combustions spontanées sont attribuées aux femmes et aux alcooliques. L'alcool ingéré servirait de combustible. Or, pour que le liquide s'enflamme, il faut une concentration d'alcool supérieure à 50 % ! Essayez d'enflammer un verre de vin..., alors qu'un verre de rhum ne pose pas de difficulté ! Un corps humain ne peut supporter que 3 à 4 grammes d'alcool pur par litre de sang. Cette limite est bien loin des 50 % d'alcool... De plus, le terme “spontanée” est inapproprié.

**Quelle est donc la réalité scientifique du phénomène ?**

Premier facteur, la victime est seule, dans un état où elle a perdu toute notion de douleur face à la chaleur. Cela peut s'expliquer par un coma, un malaise cardiaque ou encore un traumatisme crânien. Second facteur, une source de chaleur se trouve à proximité du corps, comme une cheminée, une bougie, une cigarette. Ce feu se transmet aux vêtements de la victime, qui commencent à se

consommer en gagnant ensuite la peau. Peu à peu, la graisse est touchée et fond, ce qui auto entretient l'incendie du reste des vêtements. L'ensemble se consume alors lentement, laissant quasi intactes les parties du corps non recouvertes par les tissus.

### **Dans quels cas la justice fait appel à vous ?**

En général, le juge d'instruction me convoque lorsqu'il subsiste un doute sur le caractère accidentel de la mort d'une personne. En tant qu'expert, je participe à deux enquêtes par an. En 2003, lors de la canicule en France, j'ai recensé de nombreux cas d'autocombustion humaine chez des personnes âgées. Mais il arrive aussi que ce phénomène ne soit pas détecté. La justice dans sa globalité semble désemparée face à la rareté du phénomène."

*Aurélien Lalanne*

► Ouverte au public, cette manifestation, organisée par Jean-Louis Vellard, fonctionnaire de police scientifique et technique, sera suivie par des policiers, des gendarmes, des pompiers ainsi que des personnalités du monde juridique.

### **Antoine Bagady, expert et prof de karaté**

Biostatisticien au CNRS et expert judiciaire, Antoine Bagady n'en est pas moins un sportif aguerri. À 56 ans, il détient toujours le record du monde de marche à pieds nus sur le feu (60 mètres, Guinness book of records 1989), mais aussi de nombreux titres se référant à des sports de combats. Vainqueur de la coupe d'Europe de karaté semi-contact en 1989, vainqueur de la coupe des sports extrêmes en 1990, ou bien encore finaliste des sélections nationales du Camel Trophy en 1991. Côté intellectuel, le baroudeur n'est pas en reste. Détenteur d'une thèse en hautes études des sciences de la vie, Antoine Bagady brûle toujours autant d'envie de participer à divers conseils, commissions et autres ateliers liés à des thèmes sociétaux.



### **Trois siècles de fantasm**

À croire que l'autocombustion humaine enflamme toujours autant les esprits ! Si l'arrivée d'internet a attisé les croyances populaires en raison de son accessibilité, l'élément déclencheur de cet incendie médiatique n'est autre que le petit écran. En effet, en 1992 sur TF1, l'émission "Mystères", a été la première à relater bon nombre d'histoires paranormales, y compris d'autocombustion dites "spontanée". Les 8 millions de spectateurs quotidiens (une audience énorme pour l'époque ! ) se trouvaient donc partagés entre infos brûlantes et intox. Côté littérature, il faut remonter en 1731 à Vérone, où un recueil faisait état du décès de la comtesse Cornélia Bandi, 62 ans, découverte carbonisée, sans incendie autour du corps. On s'intéressa à son cas uniquement parce qu'elle était comtesse. Or, les "feux diaboliques" ne peuvent pas frapper la noblesse. Il sera conclu que c'est un "feu venu de l'intérieur", compte tenu de l'éthylisme notoire de la comtesse...

Source : [Clicanoo](#)